



Actus Agricoles

Le gouvernement a reçu le 29 mai la filière viticole pour compléter le premier plan de soutien de 140 millions d'euros annoncé le 11 mai. A l'issue de cette réunion, de nouvelles mesures de soutien exceptionnelles et spécifiques ont été annoncées à hauteur de 30 millions d'euros. Elles visent à assurer la stabilité du marché et la poursuite de leur activité et comprennent :

- L'ouverture d'une mesure d'aide au stockage privé à hauteur de 15M€ pour 2Mhl complémentaire à la distillation de crise ;
- Une augmentation de l'enveloppe de distillation de crise de 5 millions d'euros pour des prix d'achat fixé à 78€/hl pour les vins AOP/IGP et à 58€/hl pour les VSIG ;
- Une aide aux distilleries à hauteur de 40€/hlap pour une enveloppe totale de 10M€.

Le Gouvernement a également confirmé que les entreprises de la filière viticole particulièrement affectées par la crise économique et sanitaire seront bien éligibles aux dispositifs d'exonération de cotisations sociales patronales qui seront adoptés dans la prochaine loi de finances rectificative.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/30-m-de-plus-pour-la-viticulture/>